

Début du CA : 18h09

Présents :

- Mme Portier, M. Chapelain, Mme Louyer, M. Roitg, M. Robin
- M. Guillot, Mme Touré, Mme Le Thiès, Mme Flauraud, Mme Appin, Mme Gémise, Mme Antherieu, Mme Millet, M. Calloch, Mme Gerbeau, Mme Peltre, M. Khalfoun, Mme Gylène, M. Pilet Alaoui,
Mme Huet : Arrivée 18h11
- Mme Yekken : Arrivée 18h11
- Mme Le Lagadec : Arrivée 18h18

M. Thoreau : agent comptable : présent pour expliciter le compte financier – Départ 18h25

Demande d'un enseignant : transmettre les documents du CA également aux suppléants du CA. Mme Portier ne s'y oppose pas cependant la procédure en CA consiste à transmettre aux titulaires qui diffusent ensuite aux suppléants si besoin.

Adoption de l'ordre du jour :

Pour 14 - Contre 0

Secrétaire de Séance : M. Roitg

Suite aux erreurs de report de données sur le document compte financier envoyé en pièce jointe pour ce CA, la proposition suivante est mise au vote : **Souhaitez vous reporter la partie financière du CA** :

6 contre- 1 abstention, 14 pour

Modifications du règlement intérieur : (cf PJ)

Une précision est soulevée : Il faudra bien insister sur le renseignement des adresses emails des parents à rentrer dans Pronote.

Vote : Pour 21- Contre 0

Pour information : Calendrier de fin d'année et de pré rentrée 2020-21 (cf PJ)

Logiciel Pearltrees :

Quelques interrogations sur les garanties en termes de sécurité des données, les échanges possibles entre élèves et la possibilité de récupérer les cours en cas de non reconduction de location de cette plate-forme.

Réponse : L'accès à Pearltrees demeurerait illimité dans le temps même à la fin du contrat. Il est donc possible de récupérer l'ensemble des contenus sans difficulté. Il s'agit d'un complément numérique à l'enseignement. C'est un outil reste utile bien au-delà du distanciel

car il facilite réellement la pratique pédagogique et l'autonomie des élèves. Le contrôle reste dans les mains du collège, ce qui permet d'éviter que les élèves dérivent avec l'application. De plus, Pronote pourra y être intégré. Pearltrees sera de plus réutilisé dans tous les lycées d'Île de France.. Enfin, aucune autre alternative plus intéressante ou équivalente ne nous a été remontée. (**cf réponse aux questions diverses**). Son financement reste neutre pour le collège car une ligne budgétaire fléchée pour l'achat de logiciels est sous-utilisée chaque année.

Vote pour un engagement auprès de Pearltrees pendant 1 an :

Pour : 15 - Abstention : 7 - Contre : 0

Pour information : Enquête climat vie scolaire (cf PJ)

Une remarque est apportée sur le peu d'enseignants qui ont répondu au questionnaire dont la justification serait une difficulté à se connecter au lien. Sa valeur est donc limitée et confirme que l'administration ne répond pas aux attendus demandés.

Questions diverses :

Pour la FCPE et la PEEP

Nous nous interrogeons sur le logiciel Pearltrees : Qui a proposé cette formation ? D'autres logiciels plus français ne remplissent-ils pas la même fonction? Quid de Blackboard actuellement utilisé dans les classes virtuelles ?

L'équipe de direction est sollicitée par des courriels académiques pour proposer des outils facilitant la pédagogie en ligne. Nous nous sommes penchés sur certains d'entre eux dont Pearltrees qui est utilisé dans plusieurs établissements en France.

Une démonstration nous a été proposée, acceptée par les enseignants suite à un sondage qui a entraîné l'adhésion de 60 % d'entre eux. Le coût s'élève à 3 euros par élèves, par abonnement annuel dont le montant serait pris sur l'enveloppe « ressources numériques ».

Contrairement à d'autres solutions, les Data Center de Pearltrees sont en France, donc soumis à la loi française. De plus cette plateforme est certifiée RGPD (recueil et protection des données personnelles).

Deux autres solutions sont similaires :

- Google éducation et Microsoft éducation. → la RGPD n'est donc pas garantie.

Nous n'avons pas trouvé d'équivalent français et au coût peu élevé, certifié RGPD et qui offre aux utilisateurs un espace de partage sécurisé.

Blackboard (comporte plusieurs outils : package : learn, visio, analyse de données, transmission de données). Il n'est pas français et extrêmement coûteux. Aussi, les universités peuvent y adhérer, les régions pourraient aussi ... (50 000 à 100 000 euros). Cependant, c'est le must du cours en ligne : nous pouvons fermer le collège.

Stage de 3ème.Pourrait-on envisager l'élaboration d'un livret d'aide pour les élèves ? (exemple de lettre de motivation, adresses d'entreprises ayant déjà pris des stagiaires...).en soutien du travail du PP.

Les professeurs de Segpa utilisent déjà ces ressources. Elles peuvent donc être facilement partagées avec tous les enseignants (notamment via Pearltrees) dans le cadre du parcours avenir de l'élève.

D'autre part, la venue d'intervenants extérieurs est envisagée pendant le forum des métiers qui devraient avoir lieu au collège en février 2021.

Brevet des collèges :

Quand seront affichés les résultats ?

Au plus tard le 10-07-20 (cf éducol) ; le résultat du CFG le 3-07-20

Pouvez-vous nous faire parvenir un document officiel pour expliquer le système de notation ?

Site FAQ [education.gouv.fr examens 2020](http://education.gouv.fr/examens)

- La note de contrôle continu pour les épreuves terminales : dans chaque discipline concernée sur la base de la moyenne des moyennes du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre.
- Les élèves seront évalués sur la base des compétences (livret scolaire) pour 50 % de la note finale
- L'épreuve orale est supprimée
- Les mentions sont comme d'habitude attribuées en fonction de la grille de points au DNB
- 350 Points : admis ; 420 points AB ; 490 B ; 560 pts TB /700
- La note terminale pour les sciences est moyenne des moyennes des trimestres 1 et 2 de la technologie, SVT, physique chimie.
- (cf PJ 1 ET 2)

Qu'en est-il de la validation des acquis ?

Comme les autres années, au collège et pendant les conseils de classe pour valider les acquis.

Enseignement à distance : les parents d'élèves s'interrogent sur le suivi pédagogique durant cette période.

Quel est le taux de participation entre mars et fin mai ?

570 connexions journalières élèves

Quels enseignements en tirer ?

Nous n'avons pas d'outils en commun pour visio-conférence, pour récupérer les devoirs : Pronote doit encore évoluer pour faciliter l'enseignement à distance (faiblesse : partage de documents, remise des devoirs, visio).

Pour pallier cette problématique, chaque enseignant a utilisé sa technique (retours par mail, whatsapp, pronotes, classe virtuelle, quizinière...)

Une question porte sur le fait de savoir si les parents sont prévenus quand les devoirs ne sont pas rendus : La réponse est variable selon les enseignants (appels, courriels, ...)

Quel est l'apport positif de l'utilisation des outils numériques ?

Validation des compétences numériques ; des habitudes de travail numériques qui favorisent l'autonomie des élèves et de nouvelles pratiques pédagogiques davantage impulsées.

Pour les 6èmes qu'en est-il des dossiers d'inscription ?

L'inscription se fera en ligne. Nous aurons les résultats d'affectation Affelnet le 11 juin. Nous peaufinons l'organisation avec l'IEN de secteur.

Est-il possible d'améliorer la devanture du collège ? (drapeau et enseigne)

Ce sera le cas, le département est d'accord pour la devanture. Le collège achètera le drapeau.

Fonds social : qu'en est-il des sommes allouées aux familles pour les voyages ?

Mme Portier avait un rendez-vous avec le Dasen pour les fonds sociaux et la demande d'ouverture d'une UPE2A qui a été annulé deux fois en raison du confinement et du changement des personnes.

Cantine : Un remboursement est-il prévu ?

Oui. La période de restauration du 20 au 30 mars sera remboursée d'ici la fin juillet. L'aide à la demi-pension du département est suspendue mais le versement des bourses nationales est maintenu.

Questions diverses des représentants enseignants :

1. Nous demandons qu'un bilan précis des différents projets éducatifs soit transmis aux enseignants avec les informations importantes (objectifs, nombres d'élèves concernés, taux de décrochage, moyens mis en oeuvre , critères de réussite) pour les projets suivants :

• oxygène : résultats non satisfaisant pour conserver le système de manière pérenne, y compris seulement pour les 4èmes . Les motifs sont qualitatifs et quantitatifs, établis avec le Pre :

- 2019-20 : Les élèves de 4èmes n'ont pas amélioré leur assiduité en 2019-20 etc.. en 3^{ème} ; le maintien en 4^{ème} était dû à un investissement très lourd de l'ancien professeur documentaliste qui mobilisait les élèves au CDI entre midi et deux, dans les couloirs... + une sortie toutes les 4 ou 5 semaines au coût ne pouvant être supporté deux années par le collège (1 seule était prise en charge par le PRE) ; l'absence de critère Politique de la ville pour inscrire les élèves ; un tutorat strictement individualisé au coût trop élevé annuellement ;
- 2019-20 : hormis le fait que la présence relève surtout de déploiement de filets à la sortie des classes, investissement usant pour les AED, CPE ou équipe de direction, l'attention des élèves en classe n'était pas satisfaisant. Reste le succès des échecs et des ateliers philo (nous leur avons proposé d'animer des ateliers sur la pause méridienne)
- Pas de retour des tuteurs
- Les besoins du collège sont les suivants :
 - o 6^{ème} : s'assurer de la continuité des PPRE passerelle- méthodologie
 - o 5^{ème} : Langage- comportement- méthodologie
 - o 4^{ème} : comportement-méthodologie-
 - o 3^{ème} : prépa DNB, comportement
- Dans tous les cas, PRE n'apporte des aides qu'une fois les élèves repérés pour s'adapter à la demande. Noter aussi que le PRE dote avant le collège W Ronis d'autres établissements en Politique de la ville dans leur intégralité.
- Dans le cadre de la commission harcèlement-prévention violence, la demande de financement par le département pour les interventions demandées devrait être validée (à hauteur de 5000 euros)

• tutorat :

- Celui entre élèves 6^{ème}-5^{ème}

- Celui d'enseignants volontaires : système classique en EPLE mais efficace car souple, à la carte avec suivi des élèves ciblés avec déploiement de dispositifs complémentaires avec le PRE et les partenaires réunis cette année. Le principe est d'un professeur pour 2 à 4 tutorés (et non 1 pour 1) avec retour avant chaque vacances scolaire et bilan remis aux parents.
- Idéal : un tutorat de 3èmes avec un lycée Cordées de la réussite

2. Quelles sont les dernières informations sur les moyens alloués au collège l'année prochaine :

- **les effectifs prévisionnels restent-ils les mêmes ?** oui
- **Quelle réponse le Rectorat a fourni à la demande de rallonge de la DHG ?** rien avant fin juin dans tous les cas
- **Quel est le nombre de surveillant prévus pour l'année prochaine ?** idem 2019-20

3. Nous souhaiterions que l'ensemble de la communauté éducative ait accès aux résultats de l'enquête menée par la DASEN dans le collège : cf PJ (reçue il y a 2 semaines

2/ Constitution des groupes des élèves:

Pourriez-vous nous expliquer comment vous procédez: seuls les 6e et 5e peuvent s'inscrire? Est-ce ouvert aux 4e-3e?

Seulement les élèves de 6-5^{ème} conformément aux consignes.

16 élèves non-inscrits sur 96 demandes

Priorités comme définis ensemble au CHSCT : (pré-sélectionné avec le questionnaire)

- Public prioritaire (professions)
- Disponibilité d'Internet et d'un ordinateur à la maison
- Niveau scolaire (moyenne du T1 et T2)

Un courriel a été envoyé aux parents dont les enfants non sélectionnés : sms « nous n'avons pas pu accéder à votre demande en raison des priorités ministérielles. Merci de votre compréhension. »

Y aura-t-il des groupes mixtes 6e-5e?

Non, tout ceci avait été discuté ensemble.

Combien avez-vous d'inscriptions?

6-5 : 96

4-3- : 100

3/ Répartition des enseignant.e.s face à élèves

- Pourriez-vous nous expliquer comment vous procédez afin de garantir l'équité?

Français, mathématiques (selon priorités ministérielles),

Puis essaie équité en langue, en sciences.

- Avez-vous reçu les réponses de tous les collègues de chaque équipe?

Non, tous n'ont pas répondu

Des enseignants qui n'ont pas répondu ont accepté de prendre des créneaux de cours spontanément après notre sollicitation.

- Ne faire appel qu'aux collègues selon leurs niveaux respectifs permettra-t-il de pourvoir tous les groupes? A ce sujet, pourriez-vous veiller à garantir l'équité: c'est à dire que certains collègues ne se déplacent pas plusieurs demi-journées alors que d'autres ne contribueraient pas à l'effort?

Cf edt

Dans 90 % les enseignants ne changent pas d'étage. De toutes les cas, nous avons suffisamment d'AED.

Si ce n'est pas possible de garantir l'équité, **il faudra** alors s'en tenir aux seuls volontaires et refaire un sondage en ce sens.

- Au sujet de la contribution de l'EPS aux tâches administratives.

Nous ne comprenons pas pourquoi ce point n'a pas été abordé au conseil pédagogique étendu. Nous l'avons découvert incidemment: au détour d'une annonce au dernier CHSCT et sur le protocole publié en ligne.

Nous estimons que c'était une décision à prendre collégalement et avec transparence

Au conseil pédagogique le coordonnateur d'EPS a expliqué la situation et a proposé d'organiser des oraux pour les candidatures en classe sportive. Ce à quoi j'ai répondu Non en raison du nettoyage des salles.

D'autre part, une sollicitation d'une équipe pédagogique n'est pas tenue à l'approbation de l'ensemble des professeurs.

Départ de Mme Flauraud : 20h08

Départ Mme Touré 20h38

Clôture du CA : 20h43